

Accueil
Articles Récents
États-Unis
Canada
Amérique latine & Caraïbe
Europe
Afrique subsaharienne
Russie et CEI
Moyen Orient
Océanie

Asie

LEDUCTON CONTROL OF THE PROPERTY OF THE PROPER

Mondialisation.ca, Le 8 mai 2012

Guerre USA OTAN Histoire, société et culture Crise économique mondiale Crimes contre l'humanité Environnement Pétrole, Gaz de schiste, Transnaforagie Pauvreté et inégalités Militansation 11 sept. Guerre au Droits humalfisteri 智麗 Loi et 99 sifice Biotechnologie et OGM Droits des femmes Désinformation médiatique Politique et religion **Nations Unies** Science et médecine Services de renseignements

Envoyer cet article à un(e) ami(e)
Imprimer cet article



derrière une pléiade de comités.

Ainsi, il y aura un comité provisoire où quatre étudiant(e)s siégeront avec onze représentants des institutions d'enseignement et des syndicats, ainsi que deux représentants des milieux d'affaires et du représentant de la ministre, pour déterminer s'il est possible de couper dans les budgets des universités... Le fardeau de la preuve reposera sur les jeunes épaules des quatre étudiants, qui devront convaincre les quatorze autres de réduire leurs propres avantages budgétaires dans le but de

Le contenu de «l'entente» que le gouvernement a rentrée dans la gorge des quatre leaders étudiants

est absolument grotesque! Le gouvernement les a endormis avec cette vieille stratégie

technocratique, usée à la corde, consistant à faire semblant de régler un problème en le dissimulant

les transférer vers la réduction des droits de scolarité. C'est d'une incroyable naïveté!

Les onze interlocuteurs institutionnels et syndicaux des étudiants dénoncent depuis des années le sous-financement des universités et ils considèrent tous en avoir fait maintes fois la preuve. Quant aux milieux d'affaires, qui militent depuis des lustres en faveur de la réduction de leur propre contribution fiscale, leurs deux représentants veilleront à ce que les propositions des étudiants ne débouchent sur aucun investissement public supplémentaire. Et le représentant de la ministre libérale les appuiera, comme elle le fait invariablement.

Recherche
Archives
Index des Auteurs

RSS | Ce qu'est le RSS

[...] Belle foire d'empoigne en perspective! Et pendant que les étudiants perdront leur temps à tenter de négocier avec leurs partenaires ou leurs adversaires, les droits de scolarité auront été majorés selon le désir du gouvernement et des milieux d'affaires.

Visitez notre site web GlobalResearchTV

Au conditionnel...

Si, par miracle, les quatre étudiants parvenaient à convaincre les autres membres de ce conseil provisoire, ce dernier serait ensuite remplacé par un conseil permanent... qui réétudiera tout ça pour formuler des suggestions de coupures à la ministre... qui pourra en disposer comme elle l'entend. Ensuite, si toujours par miracle, ces coupures sont acceptées par tous les «partenaires», en contradiction flagrante avec leurs propres intérêts, elles serviraient alors à réduire l'augmentation des droits de scolarité.

Quelle belle entente! Comme d'habitude, le gouvernement libéral aura réussi à renvoyer dos à dos tous ceux qui réclament, pour diverses bonnes raisons, une augmentation des investissements gouvernementaux en éducation.

Les «partenaires» s'entredéchireront: les administrateurs universitaires, les syndicats d'enseignants, les milieux d'affaires (surtout ceux-là), et les étudiants formeront ainsi un magnifique panier de crabes, sous l'oeil amusé et satisfait du Ponce Pilate gouvernemental. Il n'en sortira rien du tout pour personne, surtout pas pour les étudiants. Et le gouvernement et les plus fortunés de la société auront

1 sur 3 09/05/2012 09:01

encore vaincu. L'argent frais dont les universités et leurs étudiants ont besoin, il se trouve dans les revenus mirobolants d'un grand nombre d'entreprises aux profits mirobolants, comme les institutions financières. Mais évidemment, les milieux d'affaires et leurs «délégués» gouvernementaux veillent au grain! Ils seront même aussi nombreux que les étudiants au sein de ces fameux comités trompe-l'oeil! Encore une fois, les dés sont pipés en faveur des segments les plus riches de la société.

Chaos social

La gestion libérale de la richesse collective nous conduit tout droit au chaos social. Lorsque les grandes entreprises fortunées quémandent des subventions, le gouvernement leur trouve des millions si rapidement que les journaux n'ont même pas le temps d'en parler. Lorsque les riches demandent des réductions d'impôt, le gouvernement leur offre gracieusement des échappatoires fiscales. Lorsque leurs entreprises veulent de plantureux contrats gouvernementaux, ils n'ont qu'à ristourner le parti au pouvoir. Et lorsque des hauts fonctionnaires se font attraper en train de piger dans le plat de bonbons, on leur offre des indemnités de départ scandaleuses et on les réengage dans un autre organisme du gouvernement.

En revanche, lorsque les segments les plus démunis de la société revendiquent un abri pour la nuit, des repas pour survivre, des logements décents, des soins de santé adéquats, l'éducation accessible pour tous, le gouvernement leur répond que les coffres sont vides et les renvoie dos à dos, en les ensevelissant sous une pléthore de comités d'étude et de tables de discussion où ils devront s'entredéchirer pour se partager ce que les plus riches de la société et leur gouvernement consentent à leur laisser.

C'est odieux, et les jeunes du Québec l'ont compris. Très tôt dans le conflit, ils ont fait de la question des droits de scolarité un exemple parmi d'autres de l'injustice fiscale actuelle, en précisant bien que ce ne sont pas eux-mêmes qui seront les plus affectés par cette hausse, mais plutôt ceux qui les suivront. [...]

Solidarité sociale

La hausse des droits de scolarité universitaires n'est qu'une manière de déporter sur les épaules des étudiants la plus grande part possible du financement de l'éducation, qui bénéficie pourtant à tout le monde. Pourtant, les contribuables fortunés qui exigent ce transfert fiscal sont, pour la plupart, des gens qui arriveront bientôt à la retraite et qui vieilliront de plus en plus rapidement.

Ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils auraient le plus grand avantage à continuer de financer la formation universitaire de la jeunesse? Car demain, ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui devront à leur tour payer les impôts nécessaires au financement des services de santé et de soutien de toutes sortes que cette immense cohorte de vieillards revendiquera, car elle en aura désespérément besoin! C'est alors que si nos cerveaux déclinants ne sont pas encore devenus comme de la béchamel, nous regretterons amèrement d'avoir refusé en 2012 de financer l'éducation et la prospérité de ceux qui devront nous faire vivre.

Aujourd'hui, le financement de l'éducation des jeunes par leurs aînés plus fortunés est donc une question de solidarité sociale. Demain, ce sera le juste retour des choses par le financement des services de santé offerts aux vieux et payés par les plus jeunes. Dans les deux cas, c'est un devoir de solidarité intergénérationnelle et ça devrait passer loin devant le concept de «l'utilisateur payeur» inventé par les économistes et les comptables à courte vue, qui se sont mis au service de leurs plus riches clients pour leur faire économiser de l'impôt. [...]

Visiblement, ce gouvernement souhaite se bâtir du capital politique auprès des milieux d'affaires et des couches sociales les plus apathiques de la population, qui adorent généralement les dirigeants qui intimident leurs adversaires en montrant leurs muscles, comme dans les matchs de hockey. Le gouvernement a fait le pari de gagner ce match politique contre les étudiants en les forçant à descendre dans la rue, pour mieux les réprimer et ensuite les enfermer dans la logique des comités bidon... âgés qui ne permettront plus que le gouvernement tabasse nos jeunes, viole leurs esprits et rabroue les meilleures valeurs fondamentales de la société québécoise.

Pierre-Yves Guay, Ph.D

Professeur

École des sciences de la gestion

UQAM

Pierre-Yves Guay est docteur en sociologie du développement économique. Il enseigne à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. Au cours de sa carrière, il s'est spécialisé dans le domaine des politiques publiques, en accordant une attention particulière à leurs dimensions politique, éthique et fiscale. Il conseille plusieurs municipalités locales et régionales en matière de planification territoriale et de développement durable.

Articles de Pierre-Yves Guay publiés par Mondialisation.ca

2 sur 3 09/05/2012 09:01



Cookery Course in France

Cooking holidays in South of France Fun all hands-on lessons in English www.legargantua.com/cooking.htm

Annonces Google

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site www.mondialisation.ca à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs Pierre-Yves Guay, Mondialisation.ca, 2012

L'adresse url de cet article est: www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=30759

Privacy Policy

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca Site web par Polygraphx Multimedia © Copyright 2005-2009

3 sur 3 09/05/2012 09:01